

Les permanences

Cœur d'Hérault – Pic Saint Loup

Saint André de Sangonis : 19bis Cours Ravanière ST ANDRE DE SANGONIS
Lundi, mardi et vendredi
Centre Mozaïka - 1 cours de la liberté ST ANDRE DE SANGONIS
mercredi
Clermont l'Hérault : SDS CLERMONT L'HERAULT
Jeudi

Petite Camargue

Carnon : CCAS CARNON
mardi AM, jeudi
Mauguio : Pôle des solidarités
mercredi
La Grande Motte : CCAS LA GRANDE MOTTE
lundi AM ½ sem, mardi M, jeudi M
Lunel : MDS LUNEL
Jeudi M ½ semaine - Journée les autres jeudis

Montpelliérain

Cournonterral : CCAS COURNONTERRAL
lundi
Montpellier : 501 rue métairie de Saysset
lundi, mardi, jeudi, vendredi M
Lattes STS : vendredi
Lattes CCAS : mardi
Pignan : STS PIGNAN
mercredi et vendredi
Villeneuve-Lès-Maguelone : CCAS VILLENEUVE LES MAGUELONE
lundi AM ½ sem, mardi M ½ sem, jeudi, vendredi AM

Nous contacter

CHPSL : 07 64 78 95 49 - Laurie JAENADA

Petite Camargue : 06 81 33 44 89 - Marie-Anne BEAUMONT

Montpelliérain : 06 17 86 53 76 - Ilham PLANTE

Parcours Santé Mieux Être

Petite Camargue,
Montpelliérain,
Cœur d'Hérault – Pic Saint Loup



Volet 1

Accueil de la personne et définition des objectifs du parcours (4 entretiens individuels)

Évaluer la situation de santé et de bien-être de la personne dans une démarche interdisciplinaire, lui présenter et faciliter l'accès à l'offre de soins, puis définir avec l'allocataire les objectifs opérationnels de son accompagnement.

Qu'est-ce que c'est ?

Le Suivi Santé Mieux Être a pour objectif d'**accompagner les personnes vers l'autonomie dans leurs démarches liées à la santé et au bien-être** tout en s'inscrivant dans une dynamique d'insertion socio-professionnelle.

L'équipe est composée de Chargés d'accompagnement social, d'une infirmière, d'une psychologue, d'une coordinatrice, et d'une secrétaire.

Le travail de l'équipe est basé sur **l'interdisciplinarité** : il s'agit de faire converger le travail de l'ensemble de l'équipe afin de mieux orienter les allocataires dans leurs parcours.

L'action qui se déroule sur 12 mois s'articulera autour d'un partenariat construit sur chaque territoire avec les acteurs du PDI et du droit commun.

Volet 2

Parcours santé bien être et insertion socio-professionnelle

Les entretiens individuels:

Pour permettre la mise en œuvre d'un parcours et assurer le suivi des démarches liées à la santé, améliorer l'autonomie pour une meilleure orientation et gestion de leurs situations. Sensibiliser à une insertion socioprofessionnelle.

Les ateliers collectifs:

- Ateliers prévention : un espace d'échange sur des thématiques «mieux être-santé» induites par les allocataires en articulation avec d'autres organismes.
- Cafés santé : espace d'échanges entre pairs pour créer du lien et renforcer la dynamique collective.
- Ateliers bien être : Jeux, sophrologie, ateliers de découvertes (événements), arts.
- Ateliers numériques : assurer l'accès et le maintien des droits.

Volet 3

Veille Santé si besoin

(12 mois maximum)

Sécuriser le parcours santé et permettre la transition vers son insertion socio-professionnelle en lien avec le nouvel accompagnement.

